

Démarche : Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un LYCEE public du Finistère (demande formulée à partir du 11 juillet 2025)

Organisme : Division de la vie des établissements et de la réussite des élèves (DIVEREL)

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette démarche est pilotée par la Division de la vie des établissements et de la réussite des élèves (DIVEREL) de la DSDEN du Finistère et concerne les demandes d'affectation des élèves dans un lycée général et technologique (LGT) ou lycée professionnel (LP) public du département du Finistère pour la rentrée 2025.

Pour compléter cette demande, vous aurez besoin de joindre un justificatif de domicile et les derniers bulletins de notes de l'élève.

Un nouveau formulaire doit être créé pour chaque enfant pour lequel vous demandez une affectation en lycée public.

Pour connaître votre lycée de secteur pour une 2^{de} générale et technologique, vous pouvez consulter la sectorisation à l'adresse :

<https://www.ac-rennes.fr/l-affectation-dans-un-lycee-du-finistere-121918>

Il n'y a pas de sectorisation en 1^{re} et terminale générale ou technologique, la DIVEREL cherchera néanmoins un établissement à proximité de votre domicile.

Cette démarche doit être utilisée dans les situations suivantes :

- 1) en cas de demande de dérogation
- 2) en cas de refus d'affectation par le lycée de secteur faute de place
- 3) en cas de demande de recours gracieux suite à un refus d'affectation
- 4) en cas de fermeture pendant l'été de l'établissement demandé

Vous NE DEVEZ PAS compléter ce formulaire dans les 3 cas suivants :

- 1) pour une demande en dehors du Finistère, vous devez contacter les services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du lycée envisagé
- 2) pour une demande dans un lycée privé du Finistère : vous devrez dans ce cas vous adresser directement à l'établissement demandé
- 3) pour une affectation en ULIS : dans ces cas veuillez adresser votre demande par courrier électronique aux circonscriptions ASH du second degré (Nord Finistère : ce.ien29.ash-nord@ac-rennes.fr / Sud Finistère : ce.ien29.ash-sud@ac-rennes.fr)
- 4) Si votre enfant était élève de 3^{ème} en 2024-2025 et est actuellement sur liste supplémentaire ou non affecté dans la voie professionnelle (entrée en 1^{ère} année de CAP ou en 2^{de} professionnelle) par la procédure d'affectation AFFELNET LYCEE. Sa situation sera prise en charge par son collège d'origine la semaine de la rentrée. Il aura vocation à participer au tour suivant d'affectation via AFFELNET LYCEE s'il n'a toujours pas été contacté par le lycée professionnel au titre de la

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un LYCEE public du Finistère (demande formulée à p formation pour laquelle il est actuellement sur liste supplémentaire, ou bien s'il est non affecté.

Des demandes de dérogations sont possibles pour raison de santé dans ces 2 cas :

- situation de handicap : l'établissement demandé par dérogation doit être le seul à avoir la possibilité d'accueillir l'enfant

- nécessité d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé. Les soins justifiant cette demande doivent avoir un impact important sur la vie de l'enfant (une demande pour un suivi orthodontique de proximité par exemple ne sera pas acceptée)

Pour ces demandes vous devez contacter avant de finaliser votre demande le Service de Promotion de la Santé en faveur des élèves DSDEN du Finistère et communiquer les justificatifs par mail ou sous pli confidentiel EN PRECISANT LE NOM DE L'ENFANT, L'ETABLISSEMENT ET LA CLASSE DEMANDÉE à destination du médecin conseiller technique (DSDEN du Finistère - Madame le médecin conseiller technique - 1 Boulevard du Finistère, CS 45033, 29558 QUIMPER Cedex 9 ou mail ce.sante29@ac-rennes.fr)

Les traitements peuvent être constitués de données à caractère personnel. Selon l'application du RGPD applicable depuis mai 2018, cela nécessite la déclaration du traitement par le responsable du traitement qui l'inscrit dans son registre d'activité des traitements. Pour toute information supplémentaire ou en cas de différend, vous pouvez faire valoir vos droits auprès du délégué à la protection des données (DPD) de l'académie en lui adressant un courriel à l'adresse : dpd@ac-rennes.fr

A qui s'adresse cette démarche ?

Ce formulaire est destiné aux parents demandant une affectation à la rentrée 2025 pour leur enfant en lycée public (ex : déménagement en cours d'année, changement de situation familiale, etc.)

Cette démarche ne doit être utilisé que pour les demandes d'affectation post troisième qui n'auraient pas pu être saisies dans AFFELNET (tour principal et tours suivants), soit à partir du 11 juillet 2025. Les affectations se font uniquement sur places vacantes à l'issue des opérations de rentrée.

Merci d'initier un nouveau formulaire pour chaque enfant à affecter.

Veuillez vous munir des documents suivants que vous devrez joindre à votre demande :

- un justificatif de domicile
- les bulletins scolaires 2024-2025 de votre enfant (ou en cours d'année les bulletins 2025-2026)
- si vous demandez une dérogation : la pièce justificative

Attention :

Si votre enfant était élève de 3ème en 2024-2025 et est actuellement sur liste supplémentaire ou non affecté dans la voie professionnelle (entrée en 1ère année de CAP ou en 2nde professionnelle), il ne relève pas de cette démarche. Sa situation sera prise en charge par son collège d'origine la semaine de la rentrée. Il aura vocation à participer au tour suivant d'affectation via Affelnet-Lycée s'il n'a toujours pas été contacté par le lycée professionnel au titre de la formation pour laquelle il est actuellement sur liste supplémentaire, ou bien s'il est non affecté.

SCOLARITE DEMANDEE

Rappel :

Merci de vérifier en amont que la formation est bien dispensée dans l'établissement demandé !

- <https://www.ac-rennes.fr/les-lycees-d-enseignement-general-et-technologique-du-finistere-121880>
- www.onisep.fr

CLASSE DEMANDEE

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 3e prépa-métiers



- ☐ 2de professionnelle
- ☐ 1re générale
- ☐ 1re technologique
- ☐ 1re professionnelle
- ☐ 1re année de CAP
- ☐ Terminale générale
- ☐ Terminale technologique
- ☐ Terminale professionnelle
- ☐ Terminale de CAP

CHOIX DU TYPE D'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE EN VOIE GENERALE

Pour les demandes en 1re ou en terminale générale, merci de préciser les enseignements de spécialités demandées (3 en 1re, 2 en terminale).

Les élèves peuvent en choisir deux.

Toutes les spécialités ne sont pas disponibles dans tous les établissements, veuillez vous référer à la cartographie des enseignements disponibles à l'adresse suivante :

L'établissement pourra vous proposer des spécialités alternatives si les classes ne peuvent accueillir plus d'élèves dans ces enseignements.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Arts
- ☐ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - HGGSP
- ☐ Humanités, littérature et philosophie - HLP
- ☐ Langues, littérature, culture étrangère et régionale - LLCE / LLCER
- ☐ Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité - LLCA
- ☐ Mathématiques
- ☐ Numérique et sciences informatiques - NSI
- ☐ Physique-chimie - PC
- ☐ Sciences de la vie et de la Terre - SVT
- ☐ Sciences de l'ingénieur - SI
- ☐ Sciences économiques et sociales - SES
- ☐ Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives - EPPCS

CHOIX DE LA SERIE EN 1RE TECHNOLOGIQUE

Pour les demandes en 1re technologique, merci de préciser la série demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ sciences et technologies de l'industrie et du développement durable - STI2D
- ☐ sciences et technologies du design et des arts appliqués - STD2A
- ☐ sciences et technologies du management et de la gestion - STMG
- ☐ sciences et technologies de la santé et du social - ST2S
- ☐

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un LYCEE public du Finistère (demande formulée à p

- ☐ sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration - STHR
- ☐ sciences et technologies de l'agronomie et du vivant – STAV

CHOIX DE LA SERIE EN TERMINALE TECHNOLOGIQUE

Pour les séries STI2D, STMG et STL, merci de préciser la spécialité demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ STI2D – architecture et construction
- ☐ STI2D - énergie et environnement
- ☐ STI2D - innovation technologique et éco-conception
- ☐ STI2D - systèmes d'information et numérique
- ☐ ST2DA
- ☐ STMG – ressources humaines et communication
- ☐ STMG - mercatique
- ☐ STMG – gestion et finance
- ☐ STMG - systèmes d'information de gestion
- ☐ ST2S
- ☐ STL – biotechnologies
- ☐ STL - sciences physiques et chimiques en laboratoire
- ☐ STHR
- ☐ STAV

CHOIX DE LA FORMATION EN CAP

Pour les CAP, merci de préciser le choix du CAP

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ CAP Agent accompagnant au grand âge
- ☐ CAP Carreleur Mosaïste
- ☐ CAP Carrossier automobile
- ☐ CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- ☐ CAP Cuisine
- ☐ CAP Ebeniste
- ☐ CAP Electricien
- ☐ CAP Equipier polyvalent du commerce
- ☐ CAP Maçon
- ☐ CAP Maintenance des véhicules - Option A Voitures Particulières
- ☐ CAP Menuisier fabricant
- ☐ CAP Menuisier installateur
- ☐

- ☐ CAP Métiers de l'agriculture
- ☐ CAP Métiers de la mode - vêtement flou
- ☐ CAP Métiers de l'entretien des textiles - option B pressing
- ☐ CAP Monteur installations sanitaires
- ☐ CAP Opérateur/trice logistique
- ☐ CAP Peintre applicateur de revêtement
- ☐ CAP Production et services en restauration
- ☐ CAP Services aux personnes et vente en espace rural

CHOIX DE LA FORMATION EN SECONDE PROFESSIONNELLE

Choisir le bac pro correspondant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Accompagnement, soins et services à la personne
- ☐ Animation-enfance et personnes âgées
- ☐ Carrossier Peintre Automobile
- ☐ Conducteur transport routier marchandises
- ☐ Maintenance nautique
- ☐ Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- ☐ Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- ☐ Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
- ☐ Métiers de la mode - vêtements
- ☐ Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels
- ☐ Métiers de la relation client (MRC)
- ☐ Métiers de l'aéronautique
- ☐ Métiers de l'agencement de la menuiserie et de l'ameublement
- ☐ Métiers de l'hotellerie-restauration
- ☐ Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- ☐ Métiers des transitions numérique et énergétique (TNE)
- ☐ Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées
- ☐ Nature - Aménagements paysagers
- ☐ Production - agroéquipement
- ☐ Production - Conduite, élevages et cultures
- ☐ Production - production aquacoles
- ☐ Production - production horticoles
- ☐ Services aux personnes et aux territoires

- ☐ Technicien conseil - vente produits jardin
- ☐ Technicien constructeur bois

CHOIX DE LA FORMATION EN PREMIERE PROFESSIONNELLE

Choisir le bac pro correspondant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Accompagnement, soins et services à la personne
- ☐ Aéronautique option avionique
- ☐ Aéronautique option structure
- ☐ Aéronautique option système
- ☐ Aménagement finition bâtiment
- ☐ Animation-enfance et personnes âgées
- ☐ Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
- ☐ Commercialisation et services en restauration
- ☐ Conducteur transport routier marchandises
- ☐ Cuisine
- ☐ Cybersécurité informatique et réseaux électronique
- ☐ Étude et réalisation d'agencement
- ☐ Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- ☐ Logistique
- ☐ Maintenance des véhicules - option A voitures particulières
- ☐ Maintenance des véhicules - option B véhicules de transport routier
- ☐ Maintenance des véhicules - option C motocycles
- ☐ Maintenance des systèmes de production connectés
- ☐ Maintenance nautique
- ☐ Métiers de la mode - vêtement
- ☐ Métiers de l'accueil
- ☐ Métiers du commerce et de la vente - option A Animation et gestion de l'espace commercial
- ☐ Métiers du commerce et de la vente - option B Prospection, clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- ☐ Métiers du froid et énergies renouvelables
- ☐ Métiers de l'électricité
- ☐ et de ses environnements connectés (MELEC)
- ☐ Microtechniques
- ☐ Ouvrages du bâtiment métallerie
- ☐ Réparation des carrosseries

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un LYCEE public du Finistère (demande formulée à p

- ☐ Technicien chaudronnerie industrielle
- ☐ Technicien d'études du bâtiment option A études et économie (TB2E)
- ☐ Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture (TB2A)
- ☐ Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre (TBORGO)
- ☐ Technicien constructeur bois
- ☐ Technicien géomètre-topographe
- ☐ Technicien menuisier agenceur

CHOIX DE LA FORMATION EN TERMINALE PROFESSIONNELLE

Choisir le bac pro correspondant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Accompagnement, soins et services à la personne
- ☐ Aéronautique option avionique
- ☐ Aéronautique option structure
- ☐ Aéronautique option système
- ☐ Aménagement finition bâtiment
- ☐ Animation-enfance et personnes âgées
- ☐ Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
- ☐ Commercialisation et services en restauration
- ☐ Conducteur transport routier marchandises
- ☐ Cuisine
- ☐ Cybersécurité informatique et réseaux électronique
- ☐ Étude et réalisation d'agencement
- ☐ Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- ☐ Logistique
- ☐ Maintenance des véhicules - option A voitures particulières
- ☐ Maintenance des véhicules - option B véhicules de transport routier
- ☐ Maintenance des véhicules - option C motocycles
- ☐ Maintenance des systèmes de production connectés
- ☐ Maintenance nautique
- ☐ Métiers de la mode - vêtement
- ☐ Métiers de l'accueil
- ☐ Métiers du commerce et de la vente - option A Animation et gestion de l'espace commercial
- ☐ Métiers du commerce et de la vente - option B Prospection, clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- ☐ Métiers du froid et énergies renouvelables

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un LYCEE public du Finistère (demande formulée à p

- ☐ Métiers de l'électricité
- ☐ et de ses environnements connectés (MELEC)
- ☐ Microtechniques
- ☐ Ouvrages du bâtiment métallerie
- ☐ Réparation des carrosseries
- ☐ Technicien chaudronnerie industrielle
- ☐ Technicien d'études du bâtiment option A études et économie (TB2E)
- ☐ Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture (TB2A)
- ☐ Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre (TBORGO)
- ☐ Technicien constructeur bois
- ☐ Technicien géomètre-topographe
- ☐ Technicien menuisier agenceur

Établissement demandé

Choisissez l'établissement demandé à l'aide du menu déroulant

Attention : les filières dites professionnelles ne sont accessibles que dans les lycées professionnels (LP)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ BREST - LYCEE AMIRAL RONARC'H (LGT/LP)
- ☐ BREST - LYCEE DE L'HARTELOIRE (LGT)
- ☐ BREST - LYCEE DE L'IROISE (LGT)
- ☐ BREST - LYCEE DUPUY DE LÔME (LP)
- ☐ BREST - LYCEE JULES LESVEN (LGT / LP)
- ☐ BREST - LYCEE LA PEROUSE-KERICHEN (LGT)
- ☐ BREST - LYCEE VAUBAN (LGT/LP)
- ☐ CARHAIX - LYCEE PAUL SERUSIER (LGT)
- ☐ CHATEAULIN - LYCEE JEAN MOULIN (LGT)
- ☐ CONCARNEAU - LYCEE PIERRE GUEGUIN (LGT)
- ☐ DOUARNENEZ - LYCEE JEAN MARIE LE BRIS (LGT)
- ☐ LANDERNEAU - LYCEE DE L'ELORN (LGT/LP)
- ☐ LANDIVISIAU - LYCEE DU LEON (LGT)
- ☐ MORLAIX - LYCEE TRISTAN CORBIERE (LGT/LP)
- ☐ PLEYBEN - LYCEE DES METIERS DU BATIMENT ET DE L'ECOCONSTRUCTION (LP)
- ☐ PONT-DE-BUIS - LYCEE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE (LP)
- ☐ PONT-L'ABBE - LYCEE LAENNEC (LGT/LP)
- ☐ QUIMPER - LYCEE BRIZEUX (LGT)
- ☐

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un LYCEE public du Finistère (demande formulée à p

- ☐ QUIMPER - JEAN CHAPTAL (LGT/LP)
- ☐ QUIMPER - LYCEE YVES THEPOT (LGT)
- ☐ QUIMPERLE - LYCEE ROZ GLAS (LP)
- ☐ QUIMPERLE - LYCEE KERNEUZEC (LGT)

Langue vivante 1

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Anglais
- ☐ Allemand
- ☐ Espagnol
- ☐ Italien

Langue vivante 2

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Anglais
- ☐ Allemand
- ☐ Espagnol
- ☐ Italien
- ☐ Chinois

Demande d'internat

Sous réserve de place disponible dans l'établissement

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Information 2de GT

2de GT : Les affectations se font prioritairement sur le lycée de secteur (voir sectorisation : <https://www.ac-rennes.fr/l-affectation-dans-un-lycee-du-finistere-121918>).

Affectation sur dérogation en 2de GT

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit scolarisé dans son lycée de secteur (pour les demandes concernant la 2de GT), vous pouvez solliciter une dérogation.

Rappel : si vous pensez pouvoir bénéficier d'une priorité pour situation de handicap ou nécessité de prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé, vous devrez avoir contacté les services médicaux de la DSDEN du Finistère avant de finaliser votre demande, et adresser les justificatifs :

- Par Email : ce.sante29@ac-rennes.fr
- ou par courrier sous pli confidentiel à DSDEN du Finistère - Mme le Médecin Conseiller technique - 1 Boulevard du Finistère, CS 45033, 29558 Quimper Cedex 9

Les services de la DSDEN 29 peuvent être contraints de proposer à l'élève une affectation dans un autre établissement si les capacités d'accueil de l'établissement demandé sont atteintes.

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un LYCEE public du Finistère (demande formulée à p

Motif de la dérogation

Si le lycée que vous demandez relève d'une dérogation, sélectionnez dans la liste déroulante le motif de la dérogation demandé

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Elève relevant du handicap
- ☐ Situation médicale
- ☐ Elève boursier (joindre le dernier avis d'imposition)
- ☐ Elève dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé dans l'établissement souhaité, hors classe de troisième (joindre un certificat de scolarité)
- ☐ Elève dont le domicile est situé en limite de secteur, et proche de l'établissement souhaité (joindre une copie de plan avec le domicile, l'établissement de secteur et de dérogation)
- ☐ Elève qui doit suivre un parcours scolaire particulier (exclusivement classe à horaire aménagé, section internationale, parcours d'excellence sportive)
- ☐ Autre demande (joindre une lettre)

Pièces justificatives de la demande de dérogation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce

ÉLÈVE

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

Date de naissance

Sexe

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Féminin

☐ Masculin

Adresse de l'élève à prendre en compte

N° de la voie - Voie - Bât - CP - Ville

Justificatif de domicile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs de domicile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs de domicile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs de domicile

SCOLARITE PRECEDENTE

Demande d'affectation en début d'année scolaire :

Etablissement d'origine de l'élève

Saisir les premières lettres de l'établissement ainsi que le nom de la commune

Autres situations

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Élève relevant du CNED

☐ Élève relevant de l'instruction en famille

☐ Élève relevant d'un établissement hors contrat

Classe d'origine

Classe fréquentée dans l'établissement précédemment renseigné.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 3eme GT

☐ 3eme prépa-métiers

☐ 2nde générale et technologique (y compris 2nde STHR)

☐ 1re générale et technologique

☐ 1re professionnelle

☐ 1re STI2D

☐ 1re ST2DA

☐ 1re STMG

☐ 1re ST2S

☐ 1re STL

☐ 1re STHR

☐ 1re STAV

☐ 1re année de CAP

☐ 2ème année de CAP

☐ Terminale générale et technologique

☐ Terminale professionnelle

☐ Terminale STI2D

☐ Terminale STD2A

☐ Terminale STMG

☐ Terminale ST2S

☐ Terminale STL

☐ Terminale STHR

☐ Terminale STAV

Pièces justificatives scolarité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des bulletins ou avis de passage

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des bulletins ou avis de passage

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des bulletins ou avis de passage

RESPONSABLES LÉGAUX

Civilité du responsable 1

☐ Mme

☐ M.

NOM du responsable 1

Compléter l'identité du représentant légal ou de la personne en charge de l'élève

PRENOM du responsable 1

Adresse responsable 1

N° de la voie - Voie - Bât - CP - Ville

Téléphone du responsable 1

Courriel du responsable 1

Lien du responsable 1 avec l'élève

Choisir ci dessous le lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Père

☐ Mère

☐ Ascendant

☐ Fratrie

☐ Autre membre de la famille

☐ Tuteur

☐ Aide sociale à l'enfance

☐ Educateur

☐ Assistant familial

☐ Autre lien

Civilité du responsable 2

☐ Mme

☐ M.

NOM du responsable 2

PRENOM du responsable 2

Adresse du responsable 2

N° de la voie - Voie - Bât - CP - Ville

Téléphone du responsable 2

Courriel du responsable 2

Si vous êtes séparés ou divorcés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Extrait du jugement

Joindre l'extrait du jugement indiquant l'autorité parentale et fixant la résidence habituelle de l'enfant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

Si votre nom est différent de celui de votre enfant.

AUTRES VOEUX D'AFFECTATION

Vous pouvez écrire ci-dessous les informations complémentaires que vous désirez porter à notre connaissance

Merci d'indiquer ci-dessous les autres vœux d'affectation (même formation mais autre établissement, autre formation, etc.)

Ces renseignements sont obligatoires, dans le cas où la formation souhaitée n'a plus de place.

Vous pouvez nous préciser si vous souhaitez la même formation mais dans un autre établissement en précisant lequel ou bien une autre formation en précisant s'il s'agit du même établissement, etc.

Autre pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autre pièce justificative

Vous pouvez ajouter ici un autre document si vous souhaitez

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autre pièce justificative

Vous pouvez ajouter ici un autre document si vous souhaitez

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autre pièce justificative

Vous pouvez ajouter ici un autre document si vous souhaitez

Validation du dossier

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés et l'authenticité des pièces justificatives transmises

Je certifie l'exactitude des informations données.

Faire une fausse attestation ou mentir lors d'une démarche administrative est un délit : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31612>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Délai de traitement de votre demande

Les familles sont informées qu'en raison de la fermeture des services administratifs de la DSDEN du Finistère de la fin juillet, aucune réponse ne sera donnée pendant cette période.

- Les demandes reçues AVANT le 22 août 2025 recevront réponse à partir du lundi 25 août 2025.

- Les demandes reçues du 25 au 29 août 2025 seront traitées pendant la semaine de la rentrée scolaire 2025

- Les demandes reçues APRES le 29 août 2025 seront traitées au fil de l'eau dans les

Le fait de déposer cette demande n'entraîne pas une affectation systématique

L'attention des parents est également appelée sur le fait qu'une demande de changement de secteur scolaire accordée par la directrice académique des services de l'Éducation Nationale du Finistère n'entraîne pas automatiquement la délivrance d'une carte de transport scolaire.

Pour tout renseignement, les familles peuvent contacter la centrale d'appels BreizhGo au 02 99 300 300 (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local) ou se renseigner sur <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

Les démarches incomplètes sont susceptibles d'être classées sans suite

Traitement des données à caractère personnel

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Division de la vie des établissements et de la réussite des élèves (DIVEREL) - pour le recueil et le traitement des demandes d'affectations en lycée public.

Les données collectées seront communiquées aux établissements d'accueil.

Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, ou exercer votre droit à limitation du traitement de vos données.